

Plan d'accès

Réponse accompagnée,
une nouvelle dynamique en faveur
des parcours des personnes en
situation de handicap.
Le 23 janvier 2018 à Rennes

Modalités d'inscription

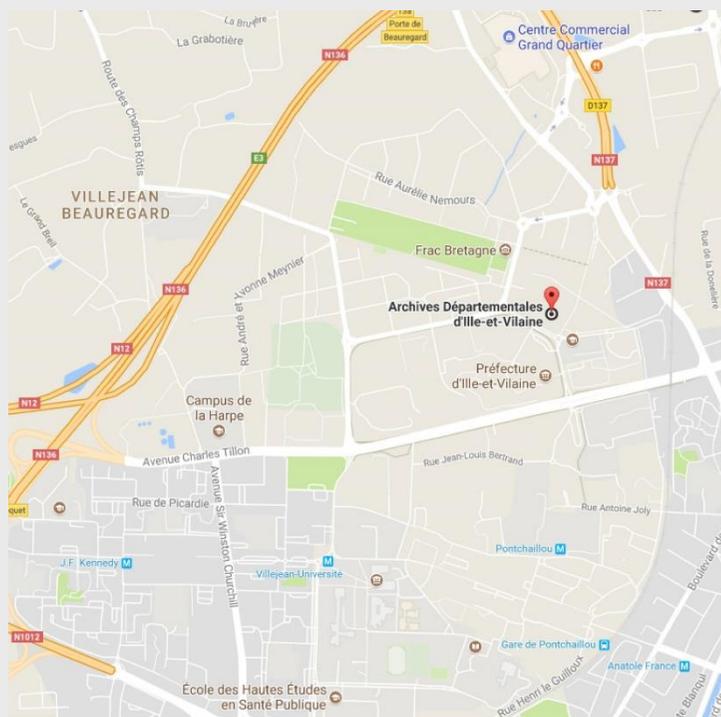
Inscription en ligne uniquement
dans la limite des places disponibles
via le lien suivant :

<http://www.creai-bretagne.org/form/25-rapt35-inscription.html>

Pour tout renseignement complémentaire
vous pouvez contacter le CREA I de Bretagne (02 99 38 04 14)

Archives départementales

1 rue Jacques-Léonard
35000 RENNES



Réponse accompagnée,
une nouvelle dynamique en faveur des parcours
des personnes en situation de handicap.

23 janvier 2018, de 14 h à 17 h
Archives départementales, Rennes



Avec l'appui du





Dès 2016, le département d'Ille et Vilaine s'est engagé dans la démarche « Une réponse Accompagnée pour Tous » qui porte l'ambition de mieux prendre en compte les besoins des personnes quelle que soit leur situation de handicap, et de construire des réponses adaptées en facilitant leur parcours de vie, sans rupture. Depuis quelques années, les personnes handicapées, leurs familles et les gestionnaires développent de nouvelles pratiques pour aller vers des dispositifs plus inclusifs faisant une large part à la vie en milieu ordinaire.

Les CREA I ont été sollicités pour recueillir et valoriser les « pratiques innovantes » proposées aux personnes handicapées en rupture de parcours. La synthèse nationale de ces expériences est pour nous tous un appui méthodologique pour mieux accompagner le changement et les évolutions à conduire.

Cet après-midi d'échanges avec l'ensemble des acteurs, familles et représentants des personnes en situation de handicap est également l'opportunité pour les institutions de mettre en évidence les avancées apportées par deux illustrations dans la mise en œuvre de la réponse accompagnée :

- L'association étroite des différents acteurs à travers la signature d'un contrat partenarial formalisant leurs engagements en termes de dérogations, d'assouplissement et de simplification.
- La transformation de l'offre pour favoriser l'amélioration des réponses et éviter des inadéquations, des ruptures et des situations sans solution.

Dans ce contexte, les institutions et les opérateurs sont attendus pour être des facilitateurs. Ainsi chaque personne aura les moyens d'être acteur et actrice de sa vie tout en étant accompagnée en tant que de besoin.

13 h 30 Café d'accueil

Après-midi animé par Pascal THEBAULT, Directeur du CREA I de Bretagne

14 h 00 Introduction

- ↪ Anne-Françoise COURTEILLE, Vice-Présidente du Conseil départemental, en charge des personnes âgées et personnes en situation de handicap
- ↪ Olivier de CADEVILLE, Directeur Général de l'ARS Bretagne

14 h 15 Retour d'expériences nationales : Des réponses alternatives pour les personnes handicapées en situation de rupture ou risque de rupture de parcours :

- ↪ Rachelle LE DUFF, CREA I de Bretagne
 - *Echanges avec la salle*

15 h 15 Les nouveaux engagements formalisés dans le contrat partenarial

- ↪ Thérèse OLLIVAUX, Directrice de la MDPH
- ↪ Nathalie LE FORMAL, Directrice de la DD35 de l'ARS
- ↪ Véronique COLIN, Directrice de l'autonomie, Département d'Ille et Vilaine
- ↪ Pierre MONEGER, Inspecteur de l'Education nationale
 - *Echanges avec la salle*

15 h 45 Paroles d'acteurs :

- ↪ Laurent LAGARDE, Directeur ITEP Chantepie
- ↪ Catherine LE CHEVALLIER, Administratrice ADAPEI 35
- ↪ Thierry LE GOFF, Directeur et Agnès DAVID-ROESCH, cheffe de service, SAVS La Bretèche, Rennes

16 h 15 Les perspectives 2018 sur l'axe « Adaptation de l'offre et évolutions des pratiques professionnelles » de la démarche RAPT :

- ↪ L'évolution de l'offre (ARS Bretagne)
- ↪ La feuille de route du groupe de travail n°4 « Adaptation de l'offre et évolution des pratiques professionnelles » (Département)

16 h 45 Conclusion